

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 41 délégués (37 titulaires - 4 suppléants)	Voix Pour : 41
Dont membres votants à voix délibérative : 41 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 12 février 2025	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Lévêque Yves, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mme Trehel Michelle, Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés :

Titulaires

Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Mangin Eric, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniz Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Minette Michel, Mme Vaudé Gaëlle.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Classement de l'USESA en référence à une strate démographique

N°20250208

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

-Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président

-Vu le décret n°2000-954 du 22 septembre 2000,

-Considérant que pour les syndicats mixtes, l'assimilation à une collectivité s'établit en fonction des compétences, de l'importance du budget, du nombre et de la qualification des agents,

-Considérant la technicité et la diversité des compétences du Syndicat Mixte Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne en matière de production et de distribution d'eau,

-Considérant le périmètre d'intervention du Syndicat Mixte Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne sur le territoire du Département de l'Aisne représente 82 082 habitants,

-Considérant la complexité et l'importance de la structuration budgétaire du Syndicat Mixte Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne composée d'un budget principal et d'un budget annexe,

-Considérant l'augmentation du nombre d'agents du Syndicat Mixte Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne : 11 agents au 1^{er} janvier 2025 (9 agents en 2020) dont 54 % de catégorie A et B (44 % en 2020),

-Considérant la qualification des agents du Syndicat Mixte Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dans des domaines techniques et administratifs exigeant une forte technicité, nécessaire pour mener à bien les compétences du Syndicat,

En conséquence, le Président propose de rattacher l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne à une strate démographique située entre 10 000 et 20 000 habitants.

- Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Président à demander à Monsieur Le Préfet de procéder au classement de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne en assimilation à une commune de 10 000 habitants à 20 000 habitants en raison de ses compétences, de l'importance de son budget et de la qualification des agents à encadrer.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

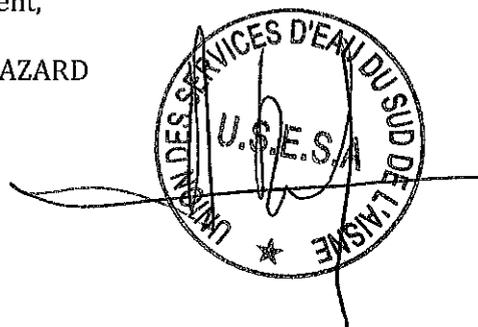
Dominique FREX



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président